



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
US OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200) et Canada SIMDUT 2015
qui comprend la Loi sur les produits dangereux (HPA) modifiée et le Règlement sur les
produits dangereux (HPR)

Date de révision 09-mars-2026

Version 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Wynn's Turbo Cleaner 6OZ

Autres moyens d'identification

Code du produit WN 21650

Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée See directions provided with product

Limitations relatives à l'utilisation All other applications

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

ITW Professional Automotive Products
3606 Craftsman Blvd.
Lakeland, FL 33803

Distributeur

Adresse du fabricant

Également distribué par:

Logistic Distribution
550 Industrial Drive
Milton, ON, Canada L9T 5A6

Fabriqué et distribué par:

Adresse e-mail EHS@itwproap.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise 863-665-3338

Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24
Chem-Tel: 800-255-3924
International Emergency:
00+1+ 813-248-0585
Contract Number: MIS0003583

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols	Catégorie 3
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1B
Danger par aspiration	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

**Danger****Mentions de danger**

Réceptacle sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Peut provoquer le cancer.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence - Prévention

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.
Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette).

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
NE PAS faire vomir.

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef.
Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Toxicité aiguë inconnue

le mélange contient 3.753 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue.
le mélange contient 18.253 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue.
le mélange contient 72.981 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur).
le mélange contient 69.391 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (poussières/brouillards).

Hazards classified under paragraph (d)(1)(ii) of 1910.1200

Aucune information disponible.

Autres informations

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par contact cutané. Toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Substance**

non applicable.

Mélange

Nom chimique	Numéros CAS	% massique	Loi de vérification des informations relatives aux matières dangereuses, numéro de registre (n° de registre HMIRA)	Date de dépôt à la HMIRA et date d'accord d'exemption (le cas échéant)
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	10-30%	-	-
2-Butoxyéthanol	111-76-2	5-10%	-	-
Dipropylèneglycolmonométhyléther	34590-94-8	3-7%	-	-
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	1-5%	-	-
Hydroxyde dammonium	1336-21-6	1-5%	-	-
Cocamide diethanolamine	68603-42-9	1-5%	-	-
Naphtalène	91-20-3	1-5%	-	-
1,2,3-Triméthylbenzène	526-73-8	1-5%	-	-
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	1-5%	-	-
Cumène	98-82-8	0.1-1%	-	-
2,2-Iminodiéthanol	111-42-2	0.1-1%	-	-

RUBRIQUE 4: Premiers secours**Description des premiers secours****Conseils généraux**

Consulter immédiatement un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. En cas d'aspiration dans les poumons, peut provoquer des lésions pulmonaires sévères. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Si la respiration est difficile, (le personnel formé doit) administrer de l'oxygène. Risque d'œdème pulmonaire retardé.

Contact oculaire

Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. DANGER D'ASPIRATION EN CAS D'INGESTION - PEUT PÉNÉTRER LES POUMONS ET PROVOQUER DES LÉSIONS. En cas de vomissements spontanés, maintenir la tête plus bas que les hanches pour éviter toute aspiration. Consulter immédiatement un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Éviter le contact direct avec

la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Voir la section 8 pour plus d'informations.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Sensation de brûlure. Difficultés respiratoires. Toux et/ ou respiration sifflante. Vertiges.

Effets de l'exposition Peut provoquer le cancer.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Du fait du risque d'aspiration, ne pas faire vomir ni effectuer de lavage gastrique, sauf lorsque la prise de risque est justifiée par la présence de substances toxiques supplémentaires.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

Dangers spécifiques dus au produit chimique Aucune information disponible.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun(e).

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH
2-Butoxyéthanol 111-76-2	TWA: 20 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 240 mg/m ³ (vacated) TWA: 25 ppm (vacated) TWA: 120 mg/m ³ dSk Sdv	TWA: 5 ppm; TWA: 24 mg/m ³ ; IDLH: 700 ppm
Dipropylèneglycolmonométhyléther 34590-94-8	TWA: 50 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 600 mg/m ³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 600 mg/m ³ (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 900 mg/m ³ dSk Sdv	TWA: 100 ppm; TWA: 600 mg/m ³ ; STEL: 150 ppm STEL: 900 mg/m ³ IDLH: 600 ppm
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5	TWA: 10 ppm inhalable fraction and vapor	-	-
Naphtalène 91-20-3	TWA: 10 ppm pSk	TWA: 10 ppm TWA: 50 mg/m ³ (vacated) TWA: 10 ppm (vacated) TWA: 50 mg/m ³ (vacated) STEL: 15 ppm (vacated) STEL: 75 mg/m ³	TWA: 10 ppm; TWA: 50 mg/m ³ ; STEL: 15 ppm STEL: 75 mg/m ³ IDLH: 250 ppm
1,2,3-Triméthylbenzène 526-73-8	TWA: 10 ppm	-	TWA: 25 ppm; TWA: 125 mg/m ³ ;
1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6	TWA: 10 ppm	-	TWA: 25 ppm; TWA: 125 mg/m ³ ;
Cumène 98-82-8	TWA: 5 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 245 mg/m ³ (vacated) TWA: 50 ppm (vacated) TWA: 245 mg/m ³ dSk Sdv	TWA: 50 ppm; TWA: 245 mg/m ³ ; IDLH: 900 ppm
2,2-Iminodiéthanol 111-42-2	TWA: 1 mg/m ³ inhalable fraction and vapor pSk	(vacated) TWA: 3 ppm (vacated) TWA: 15 mg/m ³	TWA: 3 ppm; TWA: 15 mg/m ³ ;

Nom chimique	Alberta	Colombie Britannique	Ontario	Québec
2-Butoxyéthanol	TWA: 20 ppm;	TWA: 20 ppm;	TWA: 20 ppm;	TWAEV: 20 ppm;

111-76-2 Dipropylèneglycolmonométhyléthér 34590-94-8	TWA: 97 mg/m ³ ; TWA: 100 ppm; TWA: 606 mg/m ³ ; STEL: 150 ppm; STEL: 909 mg/m ³ ; pSk	TWA: 50 ppm; STEL: 150 ppm;	TWA: 100 ppm; STEL: 150 ppm; dSk	TWAEV: 100 ppm; TWAEV: 606 mg/m ³ ; STEV: 150 ppm; STEV: 909 mg/m ³ ; Sd
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5	-	-	TWA: 10 ppm; inhalable fraction and vapor	TWAEV: 10 ppm; inhalable fraction and vapour
Naphtalène 91-20-3	TWA: 10 ppm; TWA: 52 mg/m ³ ; STEL: 15 ppm; STEL: 79 mg/m ³ ; pSk	TWA: 10 ppm; Sk	TWA: 10 ppm; dSk	TWAEV: 10 ppm; Sd
1,2,3-Triméthylbenzène 526-73-8	-	TWA: 10 ppm;	-	-
1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6	-	TWA: 10 ppm;	-	-
Cumène 98-82-8	TWA: 50 ppm; TWA: 246 mg/m ³ ; pSk	TWA: 5 ppm; STEL: 75 ppm;	TWA: 50 ppm;	TWAEV: 5 ppm;
2,2-Iminodiéthanol 111-42-2	TWA: 2 mg/m ³ ; pSk	TWA: 2 mg/m ³ ; Sk	TWA: 1 mg/m ³ ; inhalable fraction and vapor dSk	TWAEV: 1 mg/m ³ ; inhalable fraction and vapour Sd

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve et Labrador	Nouvelle-Écosse
2-Butoxyéthanol	TWA: 20 ppm;	TWA: 20 ppm;	TWA: 20 ppm;	TWA: 20 ppm;
Dipropylèneglycolmonométhyléthér	TWA: 50 ppm;	TWA: 100 ppm; STEL: 150 ppm; pSk	TWA: 50 ppm;	TWA: 50 ppm;
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	TWA: 10 ppm; inhalable fraction and vapor	TWA: 10 ppm; inhalable fraction and vapor	TWA: 10 ppm; inhalable fraction and vapor	TWA: 10 ppm; inhalable fraction and vapor
Naphtalène	TWA: 10 ppm; pSk	TWA: 10 ppm; pSk	TWA: 10 ppm; pSk	TWA: 10 ppm; pSk
1,2,3-Triméthylbenzène	TWA: 10 ppm;		TWA: 10 ppm;	TWA: 10 ppm;
1,2,4-Triméthylbenzène	TWA: 10 ppm;		TWA: 10 ppm;	TWA: 10 ppm;
Cumène	TWA: 5 ppm;	TWA: 50 ppm;	TWA: 5 ppm;	TWA: 5 ppm;
2,2-Iminodiéthanol	TWA: 1 mg/m ³ ; inhalable fraction and vapor pSk	TWA: 1 mg/m ³ ; inhalable fraction and vapor pSk	TWA: 1 mg/m ³ ; inhalable fraction and vapor pSk	TWA: 1 mg/m ³ ; inhalable fraction and vapor pSk

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
2-Butoxyéthanol	TWA: 20 ppm; STEL: 30 ppm;	TWA: 20 ppm;	TWA: 20 ppm; STEL: 30 ppm;	TWA: 50 ppm; TWA: 240 mg/m ³ ; STEL: 150 ppm; STEL: 720 mg/m ³ ; Sk
Dipropylèneglycolmonométhyléthér	TWA: 100 ppm; STEL: 150 ppm; Sk	TWA: 50 ppm;	TWA: 100 ppm; STEL: 150 ppm; pSd	
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol		TWA: 10 ppm; inhalable fraction and vapor		
Naphtalène	TWA: 10 ppm; STEL: 15 ppm;	TWA: 10 ppm;	TWA: 10 ppm; STEL: 15 ppm;	TWA: 10 ppm; TWA: 50 mg/m ³ ;

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
	Sk		pSd	STEL: 15 ppm; STEL: 75 mg/m ³ ;
1,2,3-Triméthylbenzène		TWA: 10 ppm;		
1,2,4-Triméthylbenzène		TWA: 10 ppm;		
Cumène	TWA: 50 ppm; STEL: 74 ppm;	TWA: 5 ppm;	TWA: 50 ppm; STEL: 74 ppm;	TWA: 50 ppm; TWA: 245 mg/m ³ ; STEL: 75 ppm; STEL: 365 mg/m ³ ; Sk
2,2-Iminodéthanol	TWA: 2 mg/m ³ ; STEL: 4 mg/m ³ ; Sk	TWA: 1 mg/m ³ ; inhalable fraction and vapor	TWA: 2 mg/m ³ ; STEL: 4 mg/m ³ ; pSd	

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Nom chimique	ACGIH
2-Butoxyéthanol 111-76-2	200 mg/g creatinine - urine (Butoxyacetic acid with hydrolysis) - end of shift
Naphtalène 91-20-3	- (1-Naphthol with hydrolysis plus 2-Naphthol with hydrolysis) - end of shift

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques	Douches Rince-oeils Systèmes de ventilation.
-----------------------------	--

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Écran de protection faciale. Lunettes de sécurité étanches. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
Protection des mains	Porter des gants appropriés.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues.
Protection respiratoire	Utiliser une protection respiratoire adaptée.
Remarques générales en matière d'hygiène	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Transparent Light Amber liquide
État physique	Aérosol
Couleur	Light Amber
Odeur (inclut le seuil olfactif)	

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	

Point d'ébullition (ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition)	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	NFTB
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
SADT (°C)	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique	2
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible
Solubilité	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité	Partiellement soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur (inclut le taux d'évaporation)	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	non applicable
Masse volumique et/ou densité	0.93
Masse volumique apparente	Aucune donnée disponible
Densité	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	
Granulométrie	Aucune donnée disponible
Distribution granulométrique	Aucune donnée disponible

Autres informations**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

Réactivité	Aucune information disponible.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.
Conditions à éviter	Chaleur excessive.
Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**Informations sur les voies d'exposition probables****Informations sur le produit**

Inhalation	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas d'aspiration dans les poumons, peut provoquer des lésions pulmonaires sévères. Peut provoquer un œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Nocif par inhalation. (d'après les composants).
Contact oculaire	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque de graves lésions des yeux. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Contact avec la peau

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Provoque une irritation cutanée. (d'après les composants).

Ingestion

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée. Aspiration potentielle en cas d'ingestion. Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. En cas d'aspiration, peut provoquer œdème pulmonaire et pneumonie. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes

Rougeur. Brûlure. Risque de cécité. Difficultés respiratoires. Toux et/ ou respiration sifflante. Vertiges. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.

Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange

ETAmél (voie orale)	2,053.50 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	3,295.40 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	99,999.00 ppm
ETAmél (inhalation-vapeurs)	99,999.00 mg/l
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	5.38 mg/l

Toxicité aiguë inconnue

le mélange contient 3.753 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue

le mélange contient 18.253 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue

le mélange contient 72.981 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur)

le mélange contient 69.391 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (poussières/brouillards)

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) 64742-94-5	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 590 mg/m ³ (Rat) 4 h
2-Butoxyéthanol 111-76-2	= 470 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	= 450 ppm (Rat) 4 h = 486 ppm (Rat) 4 h
Dipropylnéglycolmonométhyléther 34590-94-8	= 5.35 g/kg (Rat)	= 9500 mg/kg (Rabbit)	-
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5	= 5660 mg/kg (Rat)	= 2700 mg/kg (Rabbit)	-
Hydroxyde dammonium 1336-21-6	= 350 mg/kg (Rat)	-	-
Cocamide diethanolamine 68603-42-9	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2 g/kg (Rabbit)	-
Naphtalène 91-20-3	= 1110 mg/kg (Rat)	= 1120 mg/kg (Rabbit)	> 0.4 mg/L (Rat) 4 h
1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6	= 3280 mg/kg (Rat)	> 3440 mg/kg (Rat)	= 18 g/m ³ (Rat) 4 h
Cumène 98-82-8	= 1400 mg/kg (Rat)	= 12300 µL/kg (Rabbit)	> 3577 ppm (Rat) 6 h
2,2-Iminodiéthanol 111-42-2	= 780 mg/kg (Rat)	= 11.9 mL/kg (Rabbit)	> 3.35 mg/L (Rat) 4 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée	Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque des brûlures. Provoque de graves lésions des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucune information disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune information disponible.
Cancérogénicité	Contient un cancérogène connu ou supposé. Classification d'après les données disponibles pour les composants. Peut provoquer le cancer.

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
2-Butoxyéthanol 111-76-2	A3 - Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans	Group 3 - Unclassifiable as to carcinogenicity in humans	-	-
Cocamide diethanolamine 68603-42-9	-	Group 2B - Possibly carcinogenic to humans	-	Present
Naphtalène 91-20-3	A3 - Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans	Group 2B - Possibly carcinogenic to humans	Reasonably Anticipated To Be A Human Carcinogen	Present
1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6	A4 - Not Classifiable as a Human Carcinogen	-	-	-
Cumène 98-82-8	A3 - Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans	Group 2B - Possibly carcinogenic to humans	Reasonably Anticipated To Be A Human Carcinogen	Present
2,2-Iminodiéthanol 111-42-2	A3 - Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans	Group 2B - Possibly carcinogenic to humans	-	Present

Toxicité pour la reproduction	Aucune information disponible.
STOT - exposition unique	Aucune information disponible.
STOT - exposition répétée	Aucune information disponible.
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Toxique pour les organismes aquatiques.
--------------------	---

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) 64742-94-5	-	LC50: =19mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =2.34mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =1740mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =45mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =41mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: =0.95mg/L (48h, Daphnia magna)
2-Butoxyéthanol 111-76-2	-	LC50: =1490mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =2950mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	EC50: >1000mg/L (48h, Daphnia magna)
Dipropylèneglycolmonométhyléthér 34590-94-8	-	LC50: >10000mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	LC50: =1919mg/L (48h, Daphnia magna)
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5	EC50: >100mg/L (96h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =1300mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	EC50: >100mg/L (48h, Daphnia magna)
Hydroxyde dammonium 1336-21-6	-	LC50: =8.2mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: =0.66mg/L (48h, water flea) EC50: =0.66mg/L (48h, Daphnia pulex)
Cocamide diethanolamine 68603-42-9	-	LC50: =3.6mg/L (96h, Brachydanio rerio)	-	-
Naphtalène 91-20-3	-	LC50: 5.74 - 6.44mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =1.6mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 0.91 - 2.82mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =1.99mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =31.0265mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	EC50 = 0.93 mg/L 30 min EC50 > 20 mg/L 18 h	LC50: =2.16mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =1.96mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 1.09 - 3.4mg/L (48h, Daphnia magna)
1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6	-	LC50: 7.19 - 8.28mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: =6.14mg/L (48h, Daphnia magna)
Cumène 98-82-8	EC50: =2.6mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: 6.04 - 6.61mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =4.8mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =2.7mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =5.1mg/L (96h, Poecilia reticulata)	EC50 = 0.89 mg/L 5 min EC50 = 1.10 mg/L 15 min EC50 = 1.48 mg/L 30 min EC50 = 172 mg/L 24 h	EC50: =0.6mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 7.9 - 14.1mg/L (48h, Daphnia magna)
2,2-Iminodiéthanol 111-42-2	EC50: =7.8mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus) EC50: 2.1 - 2.3mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: 4460 - 4980mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 1200 - 1580mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 600 - 1000mg/L (96h, Lepomis)	EC50 = 73 mg/L 5 min EC50 > 16 mg/L 16 h	EC50: =55mg/L (48h, Daphnia magna)

		macrochirus)		
--	--	--------------	--	--

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) 64742-94-5	6.5
2-Butoxyéthanol 111-76-2	0.81
Dipropylèneglycolmonométhyléther 34590-94-8	0.35
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5	1
Naphtalène 91-20-3	3.4
1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6	3.63
Cumène 98-82-8	3.55
2,2-Iminodiéthanol 111-42-2	-2.46

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

Numéro de déchet EPA, États-Unis U055 U165

Californie, informations sur les déchets Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

DOT

Numéro UN ou numéro d'identification UN 1950
 Nom d'expédition Aerosols, Limited Quantity (LQ)
 Classe(s) de danger pour le transport 2.2

Numéro UN ou numéro d'identification UN 1950
 Désignation officielle de Aerosols, Limited Quantity (LQ)

transport de l'ONU	
Classe(s) de danger pour le transport	2.2
Numéro UN ou numéro d'identification	UN 1950
Désignation officielle de transport de l'ONU	Aerosols Limited Quantity (LQ)
Classe(s) de danger pour le transport	2.2

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations internationales

Le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants non applicable

La Convention de Rotterdam non applicable

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
DSL/NDSL	Est conforme
EINECS/ELINCS	N'est pas conforme
ENCS	Est conforme
IECSC	Est conforme
KECI	N'est pas conforme
PICCS	N'est pas conforme
AICS (Australie)	Est conforme

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Inventaire coréen des produits chimiques existants
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
2-Butoxyéthanol - 111-76-2	1.0
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol - 112-34-5	1.0
Hydroxyde dammonium - 1336-21-6	1.0

Naphtalène - 91-20-3	0.1
1,2,4-Triméthylbenzène - 95-63-6	1.0
Cumène - 98-82-8	0.1

Si ce produit répond aux critères de déclaration d'échelon EPCRA 311/312 de 40 CFR 370 (États-Unis), consulter la section 2 de la présente FDS pour prendre connaissance des classifications adaptées.

Catégories de danger selon SARA

311/312, États-Unis

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Danger d'incendie	Non
Danger de dépressurisation soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Hydroxyde d'ammonium 1336-21-6	1000 lb	-	-	X
Naphtalène 91-20-3	100 lb	X	X	X

CERCLA

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302).

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à déclarer	Quantités de substances extrêmement dangereuses à déclarer	Quantité à déclarer (RQ), États-Unis
Hydroxyde d'ammonium 1336-21-6	1000 lb / kg (final RQ)	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ
Naphtalène 91-20-3	100 lb / 1 lb / kg (final RQ) kg (final RQ)	-	RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ RQ 1 lb final RQ RQ 0.454 kg final RQ
Cumène 98-82-8	5000 lb / kg (final RQ)	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
2,2-Iminodéthanol 111-42-2	100 lb / kg (final RQ)	-	RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ

Réglementations étatiques des États-Unis

Proposition californienne 65

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie.:

NonHazardous

Nom chimique	Proposition californienne 65
Cocamide diethanolamine - 68603-42-9	Carcinogen
Naphtalène - 91-20-3	Carcinogen
Cumène - 98-82-8	Carcinogen
2,2-Iminodéthanol - 111-42-2	Carcinogen

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Eau 7732-18-5	-	-	X
2-Butoxyéthanol 111-76-2	X	X	X

Dipropylèneglycolmonométhyléther 34590-94-8	X	X	X
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5	X	-	X
Hydroxyde dammonium 1336-21-6	X	X	X
Naphtalène 91-20-3	X	X	X
1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6	X	X	X
Cumène 98-82-8	X	X	X
Diéthylbenzène 25340-17-4	X	-	-
2,2-Iminodiéthanol 111-42-2	X	X	X
Eau 7732-18-5	-	-	X

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide non applicable

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA Dangers pour la santé 3 Inflammabilité 1 Instabilité 0 Dangers particuliers -
HMIS Dangers pour la santé 3 * Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle X

Légende de l'astérisque Danger chronique

* = Danger chronique pour la santé

Date de révision 09-mars-2026

Remarque sur la révision Aucune information disponible.

Avis de non-responsabilité

Avertissement Illinois Tool Works Inc. estime que les informations contenues dans cette fiche technique sont exactes à la date de compilation. Cependant, Illinois Tool Works Inc. ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations. L'utilisateur est responsable d'évaluer si ces informations ou ce produit sont adaptés à un usage particulier et adaptés à une utilisation ou une application particulière. Les informations contenues dans cette fiche technique peuvent ne pas être valides si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou dans des processus pour lesquels il n'a pas été conçu. Illinois Tool Works Inc. décline toute responsabilité pour les dommages indirects ou accessoires de quelque nature que ce soit, y compris la perte de profits, résultant de la vente ou de l'utilisation de ce produit. Assurez-vous d'avoir la version la plus récente de cette fiche technique en nous contactant ou en consultant notre site Web.